

# Formulaire de récolement relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition

de bâtiments de plus de 1000 m<sup>2</sup> ou

de bâtiments professionnels ayant accueilli des substances  
dangereuses au sens de l'art. R441 1-6 du code du travail

Arrêté du 19 décembre 2011 relatif au diagnostic portant sur la gestion  
des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments

## Identification et coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération de démolition

Nom, prénom	<input type="text"/>		
Raison sociale	<input type="text"/>		
N° SIRET	<input type="text"/>	Forme juridique	<input type="text"/>
<b>Adresse</b>			
N° voie	<input type="text"/>	Nom de voie	<input type="text"/>
Lieu-dit	<input type="text"/>	Localité	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Boîte postale	<input type="text"/>
		Cedex	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	Télécopie	<input type="text"/>
Adresse électronique	<input type="text"/>		

## Identification, coordonnées du professionnel réalisant le diagnostic et de l'organisme auquel il est rattaché

Nom, prénom	<input type="text"/>		
Raison sociale	<input type="text"/>		
N° SIRET	<input type="text"/>	Forme juridique	<input type="text"/>
<b>Adresse</b>			
N° voie	<input type="text"/>	Nom de voie	<input type="text"/>
Lieu-dit	<input type="text"/>	Localité	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Boîte postale	<input type="text"/>
		Cedex	<input type="text"/>
N° de téléphone	<input type="text"/>	Télécopie	<input type="text"/>
Adresse électronique	<input type="text"/>		
<b>Désignation de la compagnie d'assurance</b>			
Nom de la compagnie	<input type="text"/>		
Adresse	<input type="text"/>		
N° de police	<input type="text"/>	Date de validité	<input type="text"/>

## Localisation de l'opération

<b>Adresse</b>			
N° voie	<input type="text"/>	Nom de voie	<input type="text"/>
Lieu-dit	<input type="text"/>	Localité	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Boîte postale	<input type="text"/>
		Cedex	<input type="text"/>
<b>Références cadastrales</b>			
Section(s)	<input type="text"/>	Parcelle(s)	<input type="text"/>

## Identification des bâtiments

### Bâtiment 1

Type de bâtiment (\*)

Année de construction

Surface hors œuvre brute

Activités successives

Liste et description des locaux visités


Description des systèmes constructifs et de cloisonnement identifiés


### Bâtiment 2

Type de bâtiment (\*)

Année de construction

Surface hors œuvre brute

Activités successives

Liste et description des locaux visités


Description des systèmes constructifs et de cloisonnement identifiés


(\*) Logements, hôtel, bureaux et administration, commerce, bâtiment industriel, enseignement, culturel, complexe sportif, secteur santé (y compris maison de retraite)...









## Détail des organismes titulaires d'un agrément REP auxquels sont remis des déchets (mention "à détailler obligatoirement")

Type de matériaux ou déchets <sup>(6)</sup>	Appellation du matériau ou déchet <sup>(5)</sup>	Nom de l'organisme	Quantité (en tonnes)

## Détail des autres filières d'élimination (mention "à détailler obligatoirement")

Type de matériaux ou déchets <sup>(6)</sup>	Appellation du matériau ou déchet <sup>(5)</sup>	Filière d'élimination	Quantité (en tonnes)

<sup>(a)</sup> Déchèterie municipale ou professionnelle, centre de collecte, y compris les plates-formes de regroupement et/ou de tri

<sup>(b)</sup> Filière REP (responsabilité élargie du producteur) : DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), sources lumineuses, meubles, piles et accumulateurs...

<sup>(1)</sup> Préciser la présence de plâtre éventuelle

<sup>(2)</sup> PSE (polystyrène expansé), XPS (polystyrène extrudé), PU (polyuréthane), PVC (polychlorure de vinyl), DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)

<sup>(3)</sup> Dalles vinyl-amiante

<sup>(4)</sup> Y compris matériaux contaminés par des peintures au plomb

<sup>(5)</sup> Exemple : déchets résiduels non-constitutifs du bâtiment, ou déchets issus de l'usage ou/et de l'occupation, ou mélanges de déchets X et Y mentionnés dans les listes ci-dessus, etc.

<sup>(6)</sup> Inertes, non dangereux ou dangereux